

Fonds d'initiatives antimines

Le Fonds d'initiatives antimines a été créé en juin dernier pour aider à promouvoir la ratification et l'adoption universelles de la Convention d'Ottawa dans les

meilleurs délais et pour soulager la crise humanitaire causée par les mines antipersonnel. Doté d'un budget de 1,6 million de dollars pour l'exercice 1998-1999, le Fonds

est administré par l'Équipe d'action contre les mines au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), en consultation étroite avec ses partenaires publics et privés.

Le Fonds a pour but d'appuyer les initiatives destinées à mobiliser la volonté politique et à mettre à contribution les capacités techniques voulues pour promouvoir la ratification, l'adoption et l'application efficace de la Convention d'interdiction des mines antipersonnel. Des projets entrepris dans plus de 20 pays ont été financés jusqu'à présent.

Parmi les initiatives financées à l'heure actuelle se trouvent des projets au Yémen et au Tchad. Au Yémen, nous fournissons du matériel de protection au centre national de déminage. Au Tchad, nous fournissons du matériel en vue d'aider à procéder à un relevé de niveau I (cartographie générale des champs de mines). Le Fonds encourage en outre les activités de sensibilisation aux dangers posés par les mines terrestres; il a d'ailleurs financé la première publication ukrainienne consacrée à cette question.

Le Fonds a aussi parrainé une série de conférences et de séminaires régionaux (à Moscou, Amman, Bangkok et Mexico) qui avaient pour objet de stimuler l'action contre les mines et d'encourager l'adoption et la ratification de la convention. Depuis décembre 1997, 11 pays de plus ont signé la Convention et 52 pays signataires l'ont ratifiée. Ces progrès sont en bonne partie attribuables à la sensibilisation et à la volonté politique suscitées par ces rencontres.

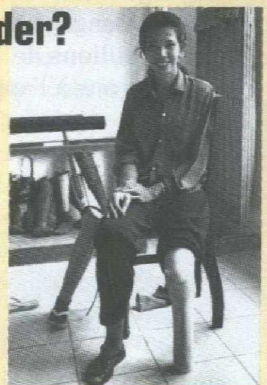
Pour plus de renseignements sur le Fonds d'initiatives antimines, contactez l'Équipe d'action contre les mines du MAECI, dont on trouvera l'adresse en page 2 de couverture. ●

Qu'est-ce que je peux faire pour aider?

Parmi les questions posées aux représentants des gouvernements et des ONG qui oeuvrent dans le dossier des mines terrestres, il en est une qui revient plus fréquemment que toutes les autres : qu'est-ce que je peux faire pour aider? Mines Action Canada (MAC) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ont décidé d'apporter une réponse à cette question. Ils ont mis sur pied un fonds pour recevoir les dons des Canadiens qui désirent appuyer les programmes canadiens d'action contre les mines. Annoncé le 21 septembre par le ministre Axworthy, le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres est géré conjointement par MAC et par le MAECI. Les dons reçus vont directement au financement des programmes canadiens sur le terrain, tels le déminage et l'aide aux victimes. Tous les dons sont déductibles aux fins de l'impôt.

Que pouvez-vous faire pour aider?

Donnez généreusement au Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. Écrivez à l'adresse suivante : Équipe d'action contre les mines (ILX), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Bureau de la comptabilité 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2



John Rootsted

Je voudrais faire un don de : \$ _____

Méthode de paiement (veuillez en cocher une)

Chèque Libeller le chèque à l'ordre du « Fonds canadien d'action contre les mines terrestres ».

Visa Mastercard

N° de la carte :

Date d'expiration :

Nom du détenteur/de la détentriche : _____

Signature : _____

Si vous désirez un reçu officiel aux fins de l'impôt canadien sur le revenu, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

MAC fait le point



ACTION
MINES
CANADA

Mary Foster, de Mines Action Canada (MAC), fait le point sur l'ensemble des projets, nouveaux ou déjà en voie d'exécution.

Dans toutes ses activités, MAC vise à axer l'action contre les mines sur les besoins et les priorités des gens qui souffrent des effets de ces engins.

Landmine Monitor

En vue de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa le 1^{er} mars 1999, MAC a entrepris de développer et de gérer une base de données centralisée pour vérifier le respect d'un traité par les gouvernements – sans doute la première du genre. Le Landmine Monitor, antenne de la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres, est l'outil qui nous aidera à faire de la convention un traité appuyé par la population.

Sensibilisation et promotion

MAC poursuit ses activités de sensibilisation et de promotion avec l'aide de Sophie Sauvé, Jeune ambassadrice pour l'action contre les mines, dont le bureau se trouve au siège du MAC. Nous sommes en train de mettre au point de nouvelles ressources, y compris un jeu sur parquet.

Nous participons également à l'organisation de la troisième journée annuelle du réfugié africain, qui aura lieu

le 20 juin prochain à Ottawa.

Nous visons par le biais de cette activité à éduquer les gens au sujet de l'impact des mines sur les réfugiés et à mobiliser les appuis en faveur de la campagne parmi les groupes qui ont eux-mêmes été touchés par les mines.

À la recherche de technologies appropriées

Ouvert aux étudiants d'universités et de collèges canadiens, notre concours de recherche sur les techniques de détection et d'enlèvement des mines terrestres (www.unac.ncrb.org/landmines/competition) a pour but de susciter de nouvelles découvertes et de sensibiliser cette population au problème des mines et à la nature des techniques nécessaires

pour le surmonter.

Nous avons également établi des contacts avec les compagnies entreprises intéressées à se prévaloir du Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. MAC fait clairement comprendre à l'industrie et aux gouvernements que les bénéficiaires ultimes du Fonds doivent être les groupes touchés par les mines. En d'autres termes, l'argent doit être déboursé en fonction des besoins et des priorités de ces groupes, et ne doit en aucune façon servir au développement de solutions de rechange aux mines terrestres ou à la prolifération de ces engins.

La célébration du Traité du peuple

Nous organisons actuellement une série d'activités pour souligner le premier anniversaire de la signature du Traité du peuple contre les mines terrestres, y compris le lancement canadien de la campagne « Les enfants contre la guerre et les mines terrestres » du militant antimines et survivant cambodgien Song Kosal. ●

Song Kosal, survivant cambodgien des mines terrestres et porte-parole de la campagne des enfants contre la guerre et les mines terrestres.

